MONTRE-NOUS TON VISAGE

N 16

J. de Courtivron

Marie-Claire Villet

Sr Monique- Marie de la Sainte Face

Sr Marie-Madeleine

Dom H. Leclercq

J.B.Rinaudo

DOCUMENTS d'INFORMATION de REFLEXION et de MEDITATION sur le

LINCEUL de TURIN

Publication éditée par l'Association " Montre-nous Ton Visage "
1, Rue de Staël - 75015 PARIS

MONTRE NOUS TON VISAGE

SOMMAIRE **Pages**

• ÉDITORIAL
Jacques de Courtivron 3-4

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
compte-rendu 5-11

• DANS LA FOI, le VISAGE du LINCEUL
Marie-Claire Villet 12-14

• Sr THÉRÈSE de L'ENFANT-JÉSUS
et de LA SAINTE FACE
Sr Monique-Marie de la Ste Face 15-24

• TÉMOIGNAGE
Sœur Marie-Madeleine, osb. 25-26

• Article «SUAIRE» du *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie* (Letouzey)
Dom H. Leclercq 27-35

• LE LINCEUL, SIGNE pour notre temps
P. J-B Rinaudo 36-43

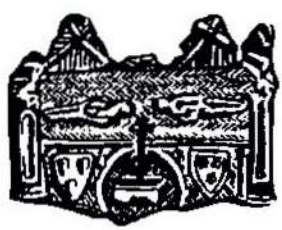

Éditorial

Au milieu de toutes les tornades qui secouent le linceul de Turin, qu'elles soient physiques comme l'incendie récent dont il semble que l'origine n'ait guère préoccupé le public, ou médiatiques comme les affirmations réitérées de Mac Crone reprises sur les ondes avec entêtement par M. de Closets, il nous semble apaisant de revenir à l'essentiel : la méditation.

C'est pourquoi ce numéro de MNTV, fidèle au désir exprimé en assemblée générale, tout en suivant avec ténacité les diverses pistes de recherche dans les domaines historique et scientifique, vous invite à entrer avec nos collaborateurs dans cette féconde contemplation du visage présenté par le linceul.

Les uns et les autres trouvent devant cette face inoubliable une voie de rapprochement vrai et profond vers notre Sauveur. Leurs expressions diffèrent, mais leur convergence est spectaculaire.

Que nos lecteurs, sans se lasser, acceptent de cheminer avec eux en repoussant, au moins temporairement, la tentation de participer à cette bataille -sans doute interminable- sur "l'authenticité".

Après le compte-rendu de notre dernière assemblée générale essentiellement consacrée aux travaux du GERRALT qui ouvriront probablement quelques voies nouvelles de réflexion, nous commencerons notre méditation avec Mme Marie-Claire VILLET.

Grâce à Soeur Monique-Marie de la Sainte Face, de la Communauté des Béatitudes (Lisieux), nous nous mettrons à l'école de Ste Thérèse de Lisieux. Elle «entrait dans la Vie» il y a cent ans. Son regard spirituel sur l'Amour Miséricordieux du Christ allait faire redécouvrir le «coeur de l'Eglise», l'Amour. La contemplation de la Sainte Face inspira fortement sa doctrine. Elle peut éclairer notre approche du Linceul de Turin aujourd'hui.

Une Moniale Bénédictine nous livre ensuite son témoignage.

Nous pourrons alors aborder deux points de vue très différents. Celui de Dom LECLERCQ, paru en 1953, s'appuyant sur des documents d'histoire et argumentant contre l'authenticité du Linceul de Turin. Celui du Père RINAUDO, s'appuyant sur des hypothèses et des expérimentations de type scientifique qui lui semblent interdire de considérer comme définitivement clos le débat scientifique.

Nous nous employons, par ailleurs, à favoriser les équipes de chercheurs susceptibles de réaliser de nouveaux examens à partir de la prochaine ostension de 1998.

Ainsi continue la mission que s'est assignée MNTV: méditer à partir du Linceul, et expérimenter à nouveaux frais pour essayer de percer son énigme puisque celle-ci demeure.

Jacques de Courtivron
Président de MNTV

COMPTE RENDU

de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MNTV

du 24 avril 1997

I. En ouvrant la séance, le Président remercie Mme Odile CÉLIER d'offrir une nouvelle fois son hospitalité à l'Assemblée générale.

Puis, il rappelle le rôle important joué au sein de l'Association par M. Claude MARCHAL, décédé le 26 janvier 1997, et tient à rendre hommage au dévouement et à la générosité dont il a toujours fait montre.

Il fait part ensuite de la publication de l'ouvrage d'André MARION et d'Anne-Laure COURAGE intitulé *Nouvelles découvertes sur le suaire de Turin*, Albin Michel, 1997. Les auteurs, de l'École Supérieure d'Optique, tout en dressant un tableau général des questions soulevées par le linceul et des réponses qui y ont été apportées, traitent de manière détaillée du problème des inscriptions qui y figureraient en s'appuyant sur la technique du contraste des images. Cette partie novatrice est d'un intérêt particulier.

Le Président annonce le départ de M. MICHON du Conseil d'Administration et propose la nomination, à sa place, de M. Pierre de RIEDMATTEN, ingénieur au Commissariat à l'Énergie Atomique. Proposition qui est unanimement agréée.

Il explique d'autre part les raisons du retard apporté à la publication du bulletin *MNTV* n°15, M. COMMERÇON ayant été retardé dans la rédaction de l'article qui lui avait été demandé en confirmation de son exposé lors de l'Assemblée générale de 1996. Il semble que cet article permette d'établir certaines certitudes scientifiques, souvent mises en doute ou traitées avec subjectivité.

Enfin le Président rapporte que, selon certains, l'Association, dans la poursuite de son objectif global d'information, de réflexion et de contemplation, aurait laissé s'amenuiser la part réservée à la

contemplation. Il cite à ce sujet le passage suivant de l'Exhortation apostolique post-synodale de Jean-Paul II sur la vie consacrée : «*Comme les trois apôtres choisis* [par le Christ pour l'accompagner sur la montagne et être témoins de la révélation de sa gloire avant de vivre le drame de la Croix], *l'Église contemple le visage transfiguré du Christ, pour être fortifiée dans la foi et ne pas risquer d'être désemparée devant son visage défiguré sur la Croix. Dans les deux cas, elle est l'Épouse devant l'Époux, elle participe à son mystère, elle est entourée de sa lumière*»[1]. Le Président estime que, si le visage du crucifié a suscité de nombreux témoignages de méditation, de nouvelles contributions seraient conformes à la finalité première de l'Association. Donc, en dehors de toute polémique, et en voyant l'Association poursuivre son rôle d'information, il demande à chacun de rechercher ou d'élaborer des textes incitant à cette contemplation.

À ce sujet, il en vient à évoquer le GERRALT, groupe d'études et de recherches Rhône-Alpes du Linceul de Turin, qui a été présenté aux lecteurs dans le bulletin *MNTV* n°15. Il pense que l'Association pourrait s'en remettre à cet organisme -dont il relève le parfait esprit scientifique qui préside à ses travaux- pour assurer la tâche d'information et accorder plus d'importance que précédemment à la partie méditation, contemplation.

II. La parole est alors donnée au Père RINAUDO pour exposer les buts, la composition et les activités du GERRALT dont il est membre. «*Je n'ai cherché que la vérité*». Ces paroles de Thérèse de Lisieux illustrent l'attitude des membres du GERRALT dans la conduite de leurs recherches pour tenter de comprendre comment les faits se sont produits.

Le GERRALT est né à partir d'une conférence sur le linceul de Turin, donnée par M. Yannick ESSERTEL, professeur d'histoire au Lycée de Lyon , au profit des élèves. Devant son succès, et à la demande du Dr. ESPUGLIO, chercheur au CNRS à Lyon, elle fut redonnée devant des scientifiques à la Faculté de Médecine.

La décision de créer une association sous la désignation de "Groupe d'Études et de Recherches Rhône-Alpes sur le Linceul de Turin" (GERRALT) fut prise le 22 décembre 1993. Elle stipule : «*Le*

[1] Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata* , sur la vie consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde, ch. I, 15. *La Documentation Catholique* 1996, n°2136, p. 356.

Groupe sera pluridisciplinaire dans la mesure du possible; toutes les branches des sciences pouvant aider à faire progresser les recherches seront représentées». Différents groupes de recherche ont donc été constitués :

- *Anatomie* : avec le Pr. Alain BOUCHET, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Lyon, et le Dr Georges GONON, chirurgien anatomiste, pour l'étude de l'anatomie de l'homme du linceul.
- *Anthropologie* : avec le Dr Raoul PERROT et Melle Anne PINAULT, pour l'application au linceul des techniques anthropologistes.
- *Biologie* : avec le Dr ESPUGLIO, le Dr POZZETTO et M. Pierre COMMERÇON.
- *Biomécanique* : avec le Dr Thierry QUESNEL, pour l'étude des phénomènes de pression dans l'appareil circulatoire et l'appareil respiratoire.
- *Histoire et archéologie* : avec le Pr Bernard DEMOTZ, professeur à la Faculté de Lyon III, M. Patrice BOISSONET, professeur au Lycée, ainsi que M. Yannick ESSERTEL, directeur du GERRALT.
- *Informatique* : M. Régis SENEGOU.
- *Physique* : M. Jacques ÉVIN et le P. Jean-Baptiste RINAUDO.

Cette structure, qui s'appuie sur les sciences exactes et sur les sciences humaines, répond ainsi à la mission fixée par les statuts de l'association qui est de promouvoir et de stimuler la recherche scientifique sur le linceul de Turin, la démarche scientifique générale étant déterminée dans le cadre d'un protocole de recherche défini par l'ensemble des chercheurs. Des réunions permettant de suivre l'activité des différents groupes sont prévues tous les trois mois.

III. Plusieurs axes de recherche ont été établis. Actuellement, il est procédé à la mise au point des interventions qui auront lieu au Congrès international de Turin en 1998 à l'occasion de l'ostension du linceul et du centenaire de la première photographie. La participation de quatre membres du GERRALT est prévue. Parmi les axes de recherche actuels, signalons :

- *L'étude sur le sang,* conduite par le groupe Biologie, en utilisant la technique d'analyse de l'ADN intitulée PCR (Polymérase, Chaîne, Réaction, c'est-à-dire Polymérisation de l'ADN en chaîne). On cherche à prélever des molécules d'ADN dans les cellules du sang et à en effectuer une amplification en tirant parti de la propriété de

reproduction de chaque moitié de molécule. On peut ainsi multiplier les molécules d'ADN un très grand nombre de fois et procéder à des études de marqueurs. Il existe en effet des gènes caractéristiques qu'il est possible de repérer sur ces molécules d'ADN.

On dispose actuellement d'une trentaine de marqueurs polymorphiques qui permettent :

- de vérifier s'il s'agit de sang humain et, le cas échéant, si du sang animal aurait servi, au Moyen-Âge à raviver les taches de sang du linceul.
- de vérifier à quelle ethnie appartenait l'homme du linceul.
- d'identifier le gène de l'hémoglobine à partir de prélèvements sur le linceul, s'ils sont autorisés.

- La recherche et l'étude de documents allant du Ier au XIIe siècle, par le groupe Histoire et Archéologie.

Le codex Pray (fin XIIe siècle), par exemple, permet de penser que son auteur s'est inspiré de signes particuliers du linceul, comme l'occultation des pouces, la représentation des quatre traces de brûlure caractéristiques et la reproduction des chevrons, signes d'un linceul singulier. D'après M. VIAL, en effet, les étoffes utilisées lors des sépultures étaient d'un tissu orthogonal, chaque pièce de tissu étant livrée avec deux bandelettes servant à assujettir le linceul à hauteur des chevilles et de la poitrine. Dans le cas du linceul de Turin, l'étoffe s'apparente à un tissu d'ameublement dans laquelle une bande latérale a été découpée, puis recousue après utilisation temporaire. (Il sera proposé à Turin de faire dater le fil employé pour coudre cette bande. Dans l'hypothèse d'un enrichissement du linge en C14 lors de la formation de l'image, ce fil n'aurait pas été irradié ni enrichi).

En archéologie, les recherches portent notamment sur la nature des supplices romains au Ier siècle, en particulier la crucifixion, (après 70, les crucifiés ne portaient plus la croix, alors que des traces de portement de croix sont visibles sur les épaules de l'homme du linceul) et sur la flagellation.

En iconographie, M. ESSERTEL recueille de nombreux documents sur les icônes pouvant être rattachées au linceul (proportions du visage, signes particuliers relevés par Paul VIGNON...).

En biophysique, l'essentiel de la recherche porte sur le problème fondamental de la formation de l'image. Le Père RINAUDO résume alors la démarche qu'il a entreprise.

Son point de départ est dans les conclusions tirées par les savants américains de l'observation de l'image en 1978, à savoir qu'il s'agissait d'une oxydation acide déshydratante de la cellulose sur une très faible épaisseur (20 à 45 microns).

L'hypothèse d'attribuer un tel résultat à un rayonnement de protons fut émise, avec la perspective de vérifier si l'irradiation d'un tissu de lin provoquait le même phénomène d'oxydation acide déshydratante superficielle. A partir de la profondeur de pénétration de ces particules dans le linceul, il était possible de calculer leur énergie, qui s'est avérée être de l'ordre du Mev (million d'électro-volts).

Les expériences effectuées permirent d'obtenir les mêmes caractéristiques physiques et chimiques par les mêmes tests que les américains (notamment la décoloration par la diimide). Il était donc possible de dire :«Tout se passe comme si l'image avait été formée par un rayonnement de protons d'une énergie de l'ordre du Mev».

L'étape suivante consistait à déterminer la réaction nucléaire capable de produire des protons de cette énergie. La réaction retenue est celle de la rupture de noyaux de Deutérium qui, sous un apport d'énergie de 4,5 Mev (rendement maximum de la réaction) produit des protons de cette énergie, mais en même temps des neutrons, ce qui peut expliquer une erreur de datation.

Le problème de cet apport d'énergie constitue naturellement le point crucial. Il n'est pas possible d'envisager une énergie venue de l'extérieur, tant celle-ci devrait être énorme : elle a été estimée à 10 fois celle de la bombe d'Hiroshima. Il faut donc admettre que cette énergie aurait surgi dans l'espace internucléaire des noyaux qui se sont rompus.

On se reporte alors à la notion de particules virtuelles qui jaillissent constamment, mais dont la durée de vie est extrêmement courte (ce qui ne viole pas le second principe de la thermodynamique qui est l'équivalence matière-énergie). Dans le cas de rayons gamma d'une énergie de 4,5 Me il y aurait des particules virtuelles d'une durée de vie de 10-22 secondes, ce qui, compte tenu de la vitesse de la lumière, permettrait à ces particules de parcourir une distance égale à dix fois le noyau de Deutérium. En éclatant à proximité, elles peuvent le briser.

On se trouve donc en présence de ce que l'on appelle une "singularité", c'est-à-dire d'une coïncidence de circonstances heureuses exceptionnelle, d'une probabilité infime, pour que tous ces noyaux aient été brisés en nombre voulu pour produire l'image. Tout se passe comme s'il s'agissait d'une "singularité".

Le Père RINAUDO annonce alors que deux expériences vont être réalisées au Centre Nucléaire de Bordeaux :

1. L'irradiation d'un tissu de lin, en faisant varier l'énergie des particules, alors que jusqu'à présent on faisait varier la densité des particules de même énergie pour tenter de retrouver les teintes de l'image. Cette expérience devrait permettre de voir s'il y a ou non des différences de teintes.

2. L'irradiation d'un fragment de tissu de lin renfermant une pièce de monnaie (sou perforé d'avant-guerre) pour savoir si l'on trouve des traces de relief sous cette pièce. On chercherait en même temps à obtenir des images plus contrastées de la région des yeux en utilisant la lumière bleue ou les UV.

Enfin, remarque incidente à propos de l'image, on a l'impression que lorsqu'elle s'est formée, le tissu était tendu au niveau du visage, comme le laisse penser le fait que la trace de la blessure de l'artère temporale ait été légèrement déportée dans le passage d'une image de contact à une image plane. Ce phénomère peut s'expliquer par l'électrisation du linge lors de son irradiation, tout linge électrisé se tendant dans un même plan du fait de la répulsion des charges de même signe.

En conclusion, le GERRALT est un groupe multidisciplinaire, constitué de chercheurs jeunes, très motivés. Plusieurs de ses membres se rendront à titre personnel au 3e symposium international de Nice (12 et 13 mai 1997).

IV. Le Président s'adresse alors aux membres de l'assemblée pour les questions qu'ils auraient à poser.

Sont évoqués successivement :

- Les moyens dont dispose le GERRALT.

Ils sont constitués des cotisations (chercheurs, sympathisants), des apports de documents divers (ouvrages, photos...) et, pour les thèmes entrant dans le cadre de recherche de type général, des moyens des laboratoires.

- La date à laquelle sera présentée à Turin la demande du GERRALT pour le prélèvement du sang et l'étude de l'ADN.

Cette demande sera présentée, non pas avant le Congrès de Turin (avril, mai 1998), mais lors de celui-ci, au titre des interventions

prévues - les prélèvements, expériences... devant être réalisées entre 1998 et 2000.

- Le rapprochement entre les lettres du "titulus" et celles qui pourraient figurer sur le linceul.

Il est fait état à ce sujet de l'ouvrage d'André MARION et d'Anne-Laure COURAGE, dont la démarche scientifique est soulignée. Ils se sont assurés dans leur recherche du concours de spécialistes de diverses disciplines, notamment de paléographes. Les résultats de leurs travaux sont présentés avec une grande prudence, que soulignent l'emploi fréquent du conditionnel et l'évocation d'hypothèses. Au stade actuel des études, leur opinion est que "les signes graphiques qui semblent y figurer n'ont pas encore trouvé d'explication pleinement satisfaisante jusqu'à ce jour". Il s'agit donc d'un sujet délicat, à suivre, tant une telle "signature" serait importante.

- Les publications du GERRALT

Cet organisme ne publie pas de bulletin, mais il n'est pas exclu qu'une petite synthèse de quelques pages soit établie à l'occaion.

- *L'apport de l'iconographie*, en raison de la richesse des églises de France; question du domaine de M. ESSERTEL.

- L'organisation du voyage à Turin en 1998.

Les correspondances échangées entre le P. RINAUDO et le Cardinal SALDARINI au sujet, entre autres, d'une visite particulière permettant de se recueillir devant le linceul, sont rappelées. La réponse tardive qui leur a été apportée ne permet pas d'envisager la réalisation d'un tel projet. Tout au plus pourrait-on mettre à profit la notice adressée par le Cardinal à tous les Évêques pour évoquer l'aide qui pourrait éventuellement être accordée sur place à des groupes.

Enfin, le P. RINAUDO fait savoir que le GERRALT a accueilli le photographe Jean DIEUZAIDE et qu'il sera proposé à Turin que des photographies du linceul puissent être prises en utilisant la lumière bleue et la lumière noire.

Dans la foi
le Visage du Linceul

Marie-Claire VILLET

RELIQUE AUTHENTIQUE OU PLAGIAT ?
LAISSONS DE CÔTÉ CONTROVERSES ET TRACAS.
ÉCLAIRÉS PAR L'ÉVANGILE
TENONS NOTRE ÂME PAISIBLE.
SÛRS DE NOTRE RACHAT.

DEPUIS LONGTEMPS DÉJÀ,
PAPES ET PRÉLATS DIVERS,
DÉVOTS, LAÏCS ET CLERCS,
ESPRITS SIMPLEMENT CURIEUX,
OU FIDÈLES VRAIMENT PIEUX,
AU COURS DES GRANDES OSTENSIONS,
DANS UNE RESPECTUEUSE ATTENTION,
DÉFILENT, FOULES RECUEILLIES,
DEVANT L'IMAGE SANS PRIX.

EN CETTE ÉNIGMATIQUE FIGURE
INSCRITE SUR LE LINGE DU SÉPULCRE,

PRÉCIEUSE EMPREINTE ADAPTÉE À L'INFINI.
DÉCOUVRONS, LES YEUX ÉBLOUIS,
LE SUBLIME MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION,
LE PRODIGIEUX SURGISSEMENT DE LA VIE
DANS LA LUMIÈRE DE LA RÉSURRECTION.

DANS SA DOULOUREUSE PASSION
LE CORPS DE JÉSUS EST MIS À NU.
L'OINT DE DIEU, LE MESSIE,
DRESSÉ SUR LA CROIX D'INFAMIE,
EST LIVRÉ POUR NOTRE SALUT.
L'UNIQUE ET ÉTERNELLE PAROLE DE L'AMOUR
HIER, AUJOURD'HUI ET TOUJOURS,
L'HÉRITIER DES ALLIANCES DE L'ANCIEN TESTAMENT,
LA PIERRE FONDAMENTALE, PIERRE D'ACHOPPEMENT,
LE ROCHER SPIRITUEL D'OÙ LA SOURCE JAILLIT
FÉCONDANT L'ÉGLISE JUSQU'À LA FIN DES TEMPS,
EST À JAMAIS UN SIGNE DE CONTRADICTION
DANS LE MONDE PÉCHEUR ET CORROMPU.

PAR-DELÀ TOUTES LES NUITS,
DANS LA FORCE DE L'ESPÉRANCE
ET LA PROFONDEUR DU SILENCE,
CONTEMPLONS, LES YEUX ÉBLOUIS,
SON VISAGE HUMAIN ET DIVIN,
LE REGARD QUI ÉBRANLE TOUT DESTIN.
C'EST CELUI DE L'AMI
QUI LAVE ET PURIFIE
ET RECRÉE TOUT ENTIER
EN SON SACRIFICE PLÉNIER.
C'EST CELUI DE L'ÉPOUX
QU'ON ACCUEILLE À GENOUX
DANS LA GRATITUDE ET LES PLEURS PARFOIS.

LES MAINS VIDES, OUVERTES DEVANT SOI.

DANS LA PÉNOMBRE DE LA FOI
ET LA FERVEUR DE LA PRIÈRE
S'ILLUMINE LA FACE DU CHRIST,
SEIGNEUR ET ROI DE L'UNIVERS.
Ô PRÉSENCE SI RÉELLE ET SI DOUCE
AUPRÈS DE CHACUN ET DE TOUS,
Ô PRÉSENCE PARFAITE DU FILS AU PÈRE
DANS LA JUBILATION DE L'ESPRIT!

SAINT VISAGE DU SAUVEUR
ADORÉ ET GLORIFIÉ DANS LES CIEUX,
CLARTÉ DE DIEU, ASTRE RADIEUX
PLUS HAUT QUE LE SOLEIL
ET QUI TOUJOURS DEMEURE
DANS L'ÉTERNELLE SPLENDEUR
TENANT LES ANGES EN ÉVEIL,
TOI QUI ILLUMINES LES PILIERS OBSCURS
DE LA TERRE SOMBRE ET DURE,
TOI QUI AS VAINCU LA MORT,
Ô LUMIÈRE PLUS PURE QUE L'AURORE,
QUI COUPE LES AILES CRUELLES DE LA DISCORDE
ET REVÊT DE TENDRE MISÉRICORDE
L'HOMME, ÉPHÉMÈRE POUSSIÈRE
QUE TU NOMMES TON FRÈRE,
SAINTE FACE BÉNIE,
NOUS TE MAGNIFIONS AVEC MARIE.

Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus de la Sainte Face

par
Sœur Monique-Marie de la Sainte Face,
Communauté des Béatitudes, Lisieux

Pour l'immense majorité des gens, Thérèse de Lisieux c'est: Thérèse de l'Enfant-Jésus. Ce faisant, on oublie qu'elle s'appelait en réalité: Thérèse de l'Enfant-Jésus de la Sainte Face et on s'expose à de graves contresens sur son message. «*Quelque tendre que fût sa dévotion pour l'Enfant-Jésus, elle ne peut être comparée à celle qu'elle eut pour la Sainte Face* » dira Mère Agnès, sa sœur.

Thérèse saisit intuitivement que la Crèche et la Passion sont les deux faces d'un même Mystère. Un amour passionné pour le Christ la consume et s' exprimera en un unique désir:

«*FAIS QUE JE TE RESSEMBLE, JÉSUS.* »

Oui, elle est bien: «Thérèse de l'Enfant-Jésus de la Sainte Face, ce sont-là ses titres de noblesse, sa richesse et son espérance»[1].

GENÈSE DE SON AMOUR POUR LA SAINTE FACE

1. Sœur Marie de Saint Pierre et M. Dupont de Tours :

Le Linceul de Turin ne révéla ses secrets qu'en mai 1898, moins d'un an après la mort de Thérèse, par les photographies de Secondo Pia. Elle ne put donc s'en inspirer, mais à l 'époque, le culte de la Sainte Face était largement répandu grâce à la Sainte Face de Tours, gravure achetée à Rome par M. Dupont, et qui était vénérée dans la Basilique

[1] *Manuscrit autobiographique* A, 85 v °.

Saint-Pierre de Rome chaque Vendredi -Saint [2].

Un homme veuf et très pieux: M. Léon Papin-Dupont (1797-1876), encore appelé «le saint homme de Tours», obtint un miracle en priant chez lui devant cette effigie et fut marqué par les révélations d'une jeune carmélite de la ville, sœur Marie de Saint-Pierre (1816-1848). Il fit sien son désir de se vouer au culte de la Sainte Face en esprit de réparation.

La famille Martin ne fut pas insensible à ce courant. Thérèse avait un peu plus de douze ans lorsque les Guérin et les Martin s'inscrivirent à la Confrérie Réparatrice de Tours en 1885. M. Guérin avait fait placer une reproduction de la Sainte Face de Tours dans la cathédrale Saint-Pierre de Lisieux, entretenant à ses frais la lampe à huile qui brûlait constamment devant elle. Chez lui, la prière en famille sa faisait autour de cette même image et Thérèse aimait s'y associer lorsqu'elle venait visiter ses cousines.

2. Au Carmel de Lisieux :

Mère Geneviève, la fondatrice, eut à cœur d'initier ses novices à cette dévotion qui lui était chère. Mère Marie de Gonzague avait acheté une biographie de Sœur Marie de Saint-Pierre et faisait porter une relique de la Carmélite de Tours aux jeunes sœurs.

Dès son entrée, Thérèse fut à son tour initiée par Pauline. Le désir de vivre ignorée à l'image du Sauveur l' habitera toute sa vie: «*La petite fleur transplantée sur la montagne du Carmel devait s'épanouir à l'ombre de la Croix, les larmes, le sang de Jésus devinrent sa rosée et son Soleil fut la Face Adorable voilée de pleurs... Jusqu'alors je n'avais pas sondé la profondeur des trésors cachés dans la Sainte Face, ce fut par vous, ma Mère chérie, que j'appris à les connaître, de même qu'autrefois vous nous aviez toutes précédées au Carmel, de même vous aviez pénétré la première les mystères d'amour cachés dans le Visage de notre Époux; alors vous m'avez appelée et j'ai compris... J'ai compris ce qu'était la véritable gloire. Celui dont le Royaume n'est pas de ce monde me montra que la vraie sagesse consiste à "vouloir être ignoré et compté pour rien, - A mettre sa joie dans le mépris de soi-même"... Ah ! Comme celui de Jésus, je voulais que : "mon visage soit vraiment caché, que sur la terre personne ne me reconnaisse"* [...] »[3].

[2] A ce sujet, on se réfèrera aux travaux du P. Descouvemont dans ses ouvrages : *Sainte Thérèse, la vie en images* , paru aux Editions du Cerf et dans *Le Pèlerinage de Lisieux, hier et aujourd'hui* (OAA).

[3] *Manuscrit autobiographique* A, 71 r °.

Une image de la Sainte Face de Tours était placée dans le chœur de la chapelle et Thérèse ne se lassait pas de contempler «LE VISAGE» durant ses oraisons qui n'étaient souvent que de sécheresse...

Vers la fin de sa vie, alors qu'elle était en pleine épreuve de la foi, ses sœurs eurent la délicatesse de descendre le précieux tableau dans l'infirmerie (dédiée à la Sainte Face) pour la fête de la Transfiguration : «*Je n'ai pas cessé de regarder la Sainte Face... J'ai repoussé bien des tentations...*»[4]. «*Oh ! Que cette Sainte Face là m'a fait de bien dans ma vie!* »[5]

3. La maladie de son père :

Un événement familial particulièrement douloureux imprimera définitivement les marques du Crucifié dans le cœur si sensible de Thérèse : la maladie de son père, de celui qu'elle appelait son «*Roi chéri*». Sa maman avait été emportée par un cancer alors qu'elle n'avait que quatre ans et demi. Son père était devenu tout pour elle.

L'artériosclérose provoqua de graves désordres cérébraux chez cet homme pourtant si digne. De véritables accès de folie contraignirent son entourage à l'interner dans un hôpital psychiatrique, au Bon-Sauveur de Caen, le 12 février 1889. Il y restera trois ans, jusqu'à ce que la paralysie des membres inférieurs l'empêche de faire des fugues dangereuses.

Une rumeur terrible circulait dans Lisieux: le vénérable patriarche n'était-il pas devenu fou à cause de l'entrée au Carmel de toutes ses filles, et particulièrement de la petite dernière ? Où Thérèse puisa-t-elle la force de vivre une telle épreuve sans en être écrasée ? Précisément dans la contemplation de la Face meurtrie de Jésus qui devint son "*repos*", sa "*douceur*"[6].

Le regard de Thérèse ne s'arrête jamais aux apparences. Il va au cœur. Il s'élève jusqu'à l'Aimé et en Lui découvre le sens profond et caché de toute chose. Thérèse vit Jésus en son père défiguré, humilié: «*Comme la Face Adorable de Jésus qui fut voilée pendant sa Passion, ainsi la face de son fidèle serviteur devait être voilée aux jours de ses douleurs, afin de pouvoir rayonner dans la Céleste Patrie auprès de*

---

[4] *Derniers entretiens*, Le carnet jaune de Mère Agnès, 6 août 1897, 1.

[5] *Derniers entretiens*, Le carnet jaune de Mère Agnès, 5 août 1897, 7.

[6] *Poésie* 20, 4.

son Seigneur, le Verbe Éternel !... »[7].

Étonnante enfant qui demeure forte dans sa foi et dans son espérance! Elle entraîna sa sœur Céline à faire de même : « [...]*Regarde sa Face adorable!... Regarde ces yeux éteints et baissés!... regarde ces plaies... Regarde Jésus dans sa Face... Là tu verras comme il nous aime »*[8].

La maladie de son père lui permit de comprendre «par le cœur» les passages du Serviteur Souffrant au ch. 53 d'Isaïe. Elle en copia de larges extraits comme pour mieux s'en imprégner : «*Ces paroles d'Isaïe : "Qui a cru à votre parole... Il est sans éclat, sans beauté... etc."*[9] *ont fait tout le fond de ma dévotion à la Sainte Face, ou, pour mieux dire, le fond de toute ma piété. Moi aussi, je désirais être sans beauté, seule à fouler le vin dans le pressoir, inconnue de toute créature... »*[10].

C'est dire combien ce Mystère de la Sainte Face aura été partie intégrante de la vocation de Thérèse, le fondement même de toute sa vie spirituelle !

Dès sa prise d'habit, le 10 janvier 1889, elle signera ses lettres 59 fois : «*Thérèse de l'Enfant-Jésus de la Sainte Face* » et seulement 49 fois : «*Sœur Thérése de l'Enfant-Jésus* ». Elle supprimera souvent la conjonction "*de* ", comme pour souligner l'unité des deux Mystères.

Sa correspondance, ses poésies, prières ou petites pièces de théâtre écrites à la demande de sa communauté font de multiples allusions à la Sainte Face. Leur recensement en est impressionnant! Elle ira même jusqu'à composer une très belle consécration à la Sainte Face pour deux de ses novices qui portaient aussi ce nom[11].

L'ORIGINALITÉ DE THÉRÈSE

Contempler

On ne saurait trop insister sur le souffle nouveau que Thérèse a apporté à une Église blessée par les traces du jansénisme, plus encline à s'offrir à la justice divine qu'à se livrer à la miséricorde.

Si Thérèse a été marquée par les "dévotions" de son temps, elle

[7] *Manuscrit autobiographique* A, 20 v °.

[8] *Lettre* 87, à Céline.

[9] *Isaïe* 53, 1.

[10] *Derniers entretiens*, Le carnet Jaune de Mère Agnès, 5 août , 9.

[11] *Prière* 12, 6 août 1896. reproduite en annexe 1.

n'en a pas moins su rester très personnelle et s'en dégager pour aller plus loin. Jamais elle ne s'est arrêtée à une forme de piété extérieure. «*Ce fut le couronnement et le complet épanouissement de son amour pour la sainte Humanité de Jésus. La Sainte Face était le miroir où elle voyait l'Ame et le Cœur de son Bien-Aimé, où elle le contemplait tout entier. Ainsi la photographie du seul visage d'un être aimé nous suffit pour nous rendre celui-ci présent* »[12] .

Ne pourrait-on dire de l'oraison qu'elle n'est autre que ce «*simple regard d'amour* »[13] ?

Entrer dans le Mystère de la Compassion

Cette simplicité exclut tout retour sur soi. Elle procède d'un cœur véritablement dépouillé par l'Esprit, purifié par la souffrance, parfaitement unifié. Un merveilleux échange s'accomplit alors: «*Mon bien-aimé est tout aimable, son visage inspire l'amour, et sa face inclinée me presse de lui rendre amour pour Amour* » [14] .

Comment ne pas associer à l'Épouse du Cantique cette si jeune femme qui désire « *en un saint délire* » s' «*enivrer de* [la] *Beauté* » de son Bien-Aimé ?[15] «*Ô, Face Adorable de Jésus, seule Beauté qui ravit mon cœur* [...]»[16]. «[...]*l'éclat de ton auguste visage surpasse la splendeur des Cieux!...*»[17].

Thérèse imite «*l'amoureuse audace*» de Madeleine «*qui charme le cœur de Jésus et séduit* » le sien[18] .

«*Puis se levant, elle brise le vase,*
«*Ton Doux Visage elle embaume à son tour.*
«*Moi, le parfum dont j 'embaume ta Face,*
«*C'est mon amour!...* »[19]

... et la tendre compassion de Véronique «*qui essuie tout le sang et les larmes de Jésus* [...] »[20] .

Le thème des larmes de Jésus chez Thérèse vaudrait à lui seul

[12] Sœur Geneviève (Céline), *Conseils et souvenirs* , "Foi Vivante", Cerf, 1973, p. 82.

[13] *Récréation Pieuse* 2, "Les Anges à la crèche de Jésus", 8 r °.

[14] *Lettre* 108, à Céline, 2 r °.

[15] *Récréation Pieuse* 2, "Les Anges à la crèche de Jésus", 5 r °.

[16] *Prière* 16.

[17] *Récréation Pieuse* 2, "Les Anges à la crèche de Jésus", 3 r °.

[18] *Manuscrit autobiographique* C, 36 r °.

[19] *Poésie* 17, 12.

[20] *Lettre* 98, à Céline.

un long développement tant il est empreint de beauté et de douceur. Quelle exquise délicatesse de cœur! Elle comprend le langage de l'Amour, devine ses secrets, l'interroge: «*O Dieu caché !... dis-moi, que pourrai-je faire afin de te consoler ?...* »[21].

Devenir Apôtre

La réponse s'impose : elle s'oublie totalement et brûle de lui donner les âmes qui «*se perdent comme des flocons de neige* ». Et elle supplie sa sœur de faire de même : «*Oh! ma Céline, vivons pour les âmes... soyons apôtres* [...]*!* »[22].

Elle n'ignore pas que ces âmes peuvent être totalement transformées si elles acceptent de se livrer au doux rayonnement du regard Divin : «*Bienheureux les cœurs purs car ils verront Dieu!... Oui, ils le verront même sur la terre, où rien n'est pur, mais où toutes les créatures deviennent limpides quand elles sont vues à travers la Face du plus beau et du plus blanc des Lys! ...*»[23].

Être transformée en l'Aimé

Cette certitude donne toute sa force à la courte prière qui jaillissait du plus profond de son être : « *Fais que je te ressemble, Jésus !* » qu'elle avait écrite sur un billet avec une vignette de la Sainte Face, et qu'elle portait en permanence sur son cœur. Elle avait beau aimer le livre de *L'imitation de Jésus-Christ* au point d'en savoir des chapitres par cœur, il lui fallait aller plus loin et passer de l'imitation à la ressemblance.

Bannissant toute crainte, Thérèse s 'est établie dans la confiance et dans l'amour. Elle a accepté que notre Père du ciel, que Jésus posent leur propre regard sur elle sans leur opposer nulle résistance, et cela l'a conduite très loin...

Elle s'est laissée étreindre par l'Esprit jusqu'à une véritable configuration à l'Agneau à travers les souffrances physiques d'une tuberculose au dernier stade, à travers l'agonie de son âme dans cette terrible épreuve de la foi qu'elle accepta de vivre pour que les incroyants aient la lumière.

«*Ô mon Bien-Aimé, pour ton amour, j'accepte de ne pas voir ici-bas la douceur de ton Regard, de ne pas sentir l'inexprimable*

[21] *Récréation Pieuse* 2, "Les Anges à la crèche de Jésus", 7 v °.

[22] *Lettre* 94, à Céline.

[23] *Lettre* 105, à Céline, 2 r °.

baiser de ta Bouche, mais je te supplie de m'embraser de ton amour, afin qu'il me consume rapidement et fasse bientôt paraître devant toi:
Thérèse de la Sainte Face.»[24]

Désir totalement exaucé. . .

D'autre part, Dieu ne l'a-t-il pas cueillie dans cet «*inexprimable baiser* » au moment même de son entrée dans la Vie éternelle? L'étonnante majesté de son visage semble en trahir le secret et nous ouvre les portes du ciel. Le Mystère Pascal se trouve ainsi parfaitement accompli.

APRÈS SA MORT

On ignore souvent que le Carmel de Lisieux fut connu... grâce à un tableau de la Sainte Face peint par Céline, et non d'abord à cause de Thérèse.

En 1898, moins d'un an après sa mort, une photographie révéla les secrets du Suaire de Turin. M. Guérin s'était procuré le livre de M. Vignon sur le Linceul du Christ et l'avait donné à Céline. Celle-ci se passionna pour la question. Elle s'en inspira pour réaliser un tableau qui remporta le grand prix de l'exposition internationale d'art religieux de Bois-le-Duc en Hollande, en mars 1909. On découvre cette phrase étonnante dans *Conseils et Souvenirs* : «Je reste persuadée que c'est ma chère petite sœur qui fut l'inspiratrice de mon projet de reproduire la Sainte Face d'après le Saint-Suaire de Turin et que je lui dois la réussite de cette copie exécutée en 1904, sept ans après sa mort ».

Le 8 décembre 1905, cette image parvint jusqu'au Pape grâce au fondateur de l'Œuvre Sacerdotale, le Père Prévost. Pie X en fut très ému et accorda toutes les indulgences possibles. Le Père Prévost se chargea de la diffuser dans le monde à des milliers d'exemplaires.

Le volume de *L'Histoire d'une âme* qui avait pourtant déjà une renommée internationale, ne fut offert au Saint-Père qu'en 1907.

Dans son livre *Le pèlerinage de Lisieux hier et aujourd'hui* , le Père Descouvemont relate qu' «en le feuilletant, Pie X aperçut l'image de la Sainte Face, qu'il aimait tant. Il la porta à ses lèvres avec beaucoup d'émotion. "J'en ai été véritablement très ému", raconta plus tard le P. Prévost. Vraiment, quelque chose de spécial s'est passé entre la Face adorable de Jésus et Pie X. »

N'est-il pas admirable que le premier contact entre le Pape et Thérèse se soit ainsi passé : à travers l'image de la Sainte Face! Sœur

[24] *Prière* 16.

Thérèse de l'Enfant-Jésus de la Sainte Face n'avait-elle pas toujours voulu «*s'effacer derrière la Sainte Face* » ?

Comme Dieu s'est plu à combler les moindres désirs de celle qui sut lui donner «*amour pour amour* »!

«J'ai ton Cœur, ta Face adorée
«Ton doux regard qui m'a blessée
«J'ai le baiser de ta bouche sacrée
«Je t'aime et ne veux rien de plus,
Jésus. »[25]

Thérèse a donc admirablement contribué à nous dévoiler la Face du plus beau des enfants de hommes... Un théologien, le Père F.X. Durwell écrivit qu'en toute sa vie et en son œuvre, elle a agi en véritable "Véronique", restituant à Dieu son vrai Visage: «Thérèse a donné de Dieu une image d'une grande beauté. En vraie Véronique, elle a essuyé le Visage divin et en a effacé des traits qui, aux yeux des hommes, le défiguraient. »

Cela ne saurait nous surprendre de celle qui disait à sa Prieure: «[...] *je suis un petit pinceau que Jésus a choisi pour peindre son image dans les âmes que vous m'avez confiées.*»[26]!

ANNEXES

Deux prières de Thérèse

1. CONSÉCRATION A LA SAINTE FACE[27]

«Le plus petit mouvement de *pur Amour* est plus utile à l'Église que toutes les autes œuvres réunies.... Il est donc de la plus haute importance que nos âmes s'exercent beaucoup à *l'Amour*, afin que se consommant rapidement elles ne s'arrêtent guère ici-bas et arrivent promptement à voir *Jésus, Face à Face.....* »

[25] *Poésie* 18, "Le cantique de Céline", 51.

[26] *Manuscrit autobiographique* C, 20 r °.

[27] *Prière* 12, r ° et v °, 6 août 1896.

Consécration à la Sainte Face

«*Ô Face Adorable de Jésus!* puisque vous avez daigné choisir particulièrement nos âmes pour vous donner à elles, nous venons les consacrer à vous.... Il nous semble, *ô Jésus*, vous entendre nous dire: «Ouvrez-moi mes sœurs, mes épouses bien-aimées, car *ma Face* est couverte de rosée et *mes cheveux* des gouttes de la nuit.» Nos âmes comprennent votre langage *d'amour*, nous voulons essuyer votre *doux Visage* et vous consoler de l'oubli des méchants, à leurs yeux vous êtes encore comme caché, ils vous considèrent comme un objet de mépris.....

«*Ô Visage* plus beau que les lys et les roses du printemps! vous n'êtes pas caché à nos yeux.... les *Larmes* qui voilent votre *divin regard* nous apparaissent comme *des Diamants précieux* que nous voulons recueillir afin d'acheter avec leur valeur infinie *les âmes* de nos frères.

«De votre *Bouche Adorée* nous avons entendu *la plainte amoureuse*; comprenant que *la soif* qui vous consume est *une soif d 'Amour*, nous voudrions pour vous *désaltérer* posséder un *Amour infini.... Époux Bien-Aimé* de nos âmes, si nous avions *l'amour* de tous les cœurs, tout cet *amour* serait à vous.... Eh bien ! donnez-nous cet *amour* et venez vous *désaltérer* en vos petites épouses.....

«*Des âmes, Seigneur*, il nous faut *des âmes* ..... surtout *des âmes d'apôtres et de martyrs* afin que par elles *nous embrasions de votre Amour* la multitude des pauvres pécheurs. *Ô Face Adorable*, nous saurons obtenir de vous cette grâce!.. oubliant notre exil sur le bord des fleuves de Babylone nous chanterons à vos *Oreilles* les plus douces mélodies; puisque vous êtes la vraie, l'unique Patrie de nos cœurs, nos cantiques ne seront pas chantés sur une terre étrangère.

«*Ô Face chérie de Jésus!* en attendant le jour éternel où nous contemplerons votre Gloire infinie, notre unique désir est de charmer vos *Yeux Divins* en cachant aussi notre visage afin qu'ici-bas, personne ne puisse nous reconnaître... votre *Regard Voilé*, voilà notre *Ciel, Ô Jésus !...* »

Signé:

Th. de l 'Enf. Jésus et de la Ste Face - M. de la Trinité et de la Ste Face - G. de Ste Th. Marie de la Ste Face.

2. A LA SAINTE FACE[28]

Je suis le Jésus de Thérèse

«Ô Face Adorable de Jésus, seule Beauté qui ravit mon cœur, daigne imprimer en moi ta Divine Ressemblance, afin que tu ne puisses regarder l'âme de ta petite épouse sans te contempler Toi-Même.

«Ô mon Bien-Aimé, pour ton amour, j'accepte de ne pas voir ici-bas la douceur de ton Regard, de ne pas sentir l'inexprimable baiser de ta Bouche, mais je te supplie de m'embraser de ton amour, afin qu'il me consume rapidement et fasse bientôt paraître devant toi:

Thérèse de la Sainte Face.

[28] *Prière* 16.

Témoignage d'une Moniale Bénédictine

À 4 km de Tournus se trouve le monastère des Bénédictines de Venière rattaché à La Pierre Qui Vire. L'une des moniales, sœur Marie-Madeleine, cousine d'un des membres de l'association MNTV a composé à sa demande, une méditation sur le linceul que nous reproduisons avec grande reconnaissance.

La messe de ce matin, 7e dimanche après Pâques, s'ouvrait sur ces versets du Psaume 26 :

«*De toi, mon cœur a dit : "Cherche sa face".*

«*C'est ta face, Seigneur, que je cherche,*

«*Ne me cache point ta face...*» (Ps 26, 8-9).

Alors je me suis sentie invitée à écrire pour essayer de témoigner au sujet de cette Face bénie, la plus précieuse partie du Linceul de Turin, qui est l'exacte illustration des Évangiles de la Passion.

La photo de ce visage m'a été offerte alors que j'avais une 15e d'années. Elle a pris la place du pieux bric-à-brac qui encombrait ma table de chevet, près de laquelle j'aimais à prier chaque soir. Je n'avais pas besoin de preuves scientifiques pour la reconnaître et dire, à la manière de St Jean : «*C'est le Seigneur!*» (Jn 21, 7).

Ce visage m'appelait au dialogue, un dialogue d'amour, donc silencieux. C'est Lui qui m'offrait les preuves de son amour. Lui, dont les traits portent les traces des sévices subis : «*Je n'ai pas dérobé mon visage aux outrages et aux crachats*» (Is 50, 6)... les épines... les coups dont l'un a brisé l'arête du nez, déformé la joue. Visage tuméfié. Moustache et barbe et cheveux tiraillés, plus ou moins arrachés... Ce n'est pas au détail des tortures que je m'attachais, mais à cet ensemble émergeant des souffrances et de la mort, d'où émane un rayonnement spirituel : la patience infinie du Juste par

excellence. Sa douceur. Sa miséricorde. Son amour envers ceux-là mêmes qui l'ont réduit à cet état. Les prophéties d'Isaïe, les plaintes de Jérémie présageaient déjà ce «*Serviteur* souffrant», brebis muette sous la main des tondeurs, qui est le Fils de Dieu lui-même, le Tout-Puissant, qui n'a voulu se servir de cette Puissance que pour nous sauver.

Paradoxe que cette Puissance divine comme anéantie dans la faiblesse du supplicié, crucifié, enseveli jusqu'au 3e jour. Devenue «*comme un lépreux* », mais dont tous les traits cependant baignent dans la sérénité, la majesté royale du Sauveur, la Paix du Fils qui, ayant remis son Esprit entre les mains du Père, laisse filtrer cette paix vers quiconque le contemple avec foi.

Il me semble trouver une cohérence entre cette impression et les passages de l'Évangile de Jean concernant «*l'Heure où le Fils de l'Homme doit être glorifié*» (Jn 12, 23-28). N'est-ce pas un paradoxe étonnant que cette conjonction, et plutôt même, cette assimilation de la Passion avec la glorification du Père (Jn 12, 28) et du Fils, dont la trahison de Judas offre le préambule : «*Quand il fut sorti, Jésus dit : «Maintenant le Fils de l'Homme a été glorifié et Dieu a été glorifié en lui"*» (Jn 13, 27-32).

Cette juxtaposition de la Passion et de la Gloire m'est apparue dans la Sainte Face du Linceul. Gloire qui est celle de l'Amour infini, l'être même de Dieu s'exprimant dans le don suprême.

C'est pourquoi sans doute les essais de transposition picturale de cette Face, pour restituer la physionomie normale d'un homme en bonne santé à partir de l'exacte morphologie de l'homme du Linceul, ne m'inspirent nullement les mêmes sentiments d'adoration et de reconnaissance... Les yeux clos, sur le suaire, me transpercent d'un regard pénétrant jusqu'à l'âme. Ses lèvres closes ne disent que l'Amour : «Tu as fait cela, et je me suis tu». Tandis que les transpositions modernes ne livrent qu'une physionomie insignifiante, belle, peut-être, mais inexpressive, celle d'un homme ordinaire et non celle de mon Sauveur Jésus-Christ.

Venière, le 11 mai 1997

Sœur Marie-Madeleine

CABROL et LECLERCQ, *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, T. XVe, 2e partie, Paris, Letouzey, 1953, col. 1718-1724,

article

«SUAIRE»

de **Dom H. LECLERQ.**

Reproduit avec l'aimable autorisation des éditions Letouzey et Ané.

SUAIRE. - I. Le suaire de Lirey. II. Pérégrination. III. Question de méthode. IV. Bibliographie. V. Cadouin. VI. Sens, Auxerre, etc.

I. LE SUAIRE DE LIREY. —

L'objet connu sous ce nom est conservé à Turin; il consiste en une pièce de toile de lin dont les dimensions sont de 4 m. 10 de longueur sur 1 m. 40 de largeur; on y voit les silhouettes de couleur brune d'un corps humain vu de face et de dos. Pour un certain nombre de touristes, cet objet devint, suivant le langage usuel de l'époque, le «clou» de l'exposition de Turin en 1898. On l'exhiba et, même, on le photographia. La réclame s'en empara. Un professionnel livra comme produit de son appareil une épreuve positive, d'où on conclut que l'image figurée sur le tissu devait être une image négative. En conséquence on répandit l'affirmation que l'image en question était produite au rebours de la réalité, et on y découvrit une œuvre à laquelle la main de l'homme n'avait eu aucune part. Un journaliste prononça le mot de miracle, un ecclésiastique se borna à supercherie[1], seule conclusion à tirer des documents publiés par lui d'après les originaux conservés à la Bibliothèque nationale de Paris, les archives de l'Aube et les archives du Vatican, originaux dont le témoignage est irrécusable.

[1] Le premier s'appelait Arthur Loth, employé à l'*Univers-Monde*; le deuxième Ulysse Chevalier (voir sur celui-ci : *Dictionn.*, t. IX, col. 1743-1744).

Voici ce qu'ils nous apprennent.

Le suaire ou linceul, dit du Christ, fait sa première apparition vers le milieu du XIVe siècle, lorsque Geoffroy Ier de Charny en fit présent à l'église collégiale de Lirey, au diocèse de Troyes. Le donateur ne s'expliqua pas clairement sur l'origine de l'objet, car son fils Geoffroy II contait que son père l'avait reçu en cadeau, tandis que sa petite-fille, Marguerite de Charny, voulait y voir le butin d'une guerre heureuse. Évidemment ils ne savaient rien de certain et Geoffroy Ier n'en connaissait peut-être pas plus que ses descendants et héritiers.

Il est permis de suppléer à ce silence et aux contradictions, si on veut bien se souvenir qu'en l'année 1350 on célébra à Rome un jubilé qui attira des multitudes de fidèles dont la piété fut avivée par l'exhibition d'un certain *santo sudario* dont leur naïveté crédule accepta l'origine et adopta sans plus d'examen ni d'opposition le culte qu'on leur suggéra. Dès lors la dévotion s'en empara, les reproductions s'en multiplièrent et les pèlerins les emportèrent dans leurs pays.

Geoffroy Ier de Charny n'était pas homme à endiguer ce mouvement qu'il propagea dans son pays de Champagne qui entretenait des relations fréquentes avec l'Italie. Fondateur d'une collégiale, il mettait son point d'honneur à garantir sa prospérité et, pour la mieux assurer et achalander, il dut se résoudre à l'enrichir de ce qui, au jugement des contemporains, passait pour une relique du plus récent modèle. Tout cela est à peine une conjecture, puisqu'un texte nous apprend que, vers ce temps, les chanoines de Lirey possédaient *quandam figuram sive repræsentationem sudarii Domini Nostri Jesu Christi*[2]. «On vivait alors, nous dit-on, dans une atmosphère psychologique, si l'on peut parler ainsi, qui se prêtait trop bien au succès de la nouvelle dévotion, pour que celle-ci ne prît pas, et rapidement, une extension considérable dans un milieu si parfaitement préparé. Les foules, en effet, ne tardèrent pas à affluer à Lirey, émerveillées à la vue du suaire qui, disait-on, avait recouvert le corps du Christ, dont l'image apparaissait dans de vives couleurs, montrant les plaies sanglantes du divin supplicié. Si les chanoines n'affirmaient pas que la relique fût authentique, du moins le laissaient-ils dire, et, grâce à leur silence, à leur connivence peut-être, cette croyance fut bientôt acceptée par les masses, si facilement crédules»[3].

L'affaire se développait à souhait, une ère de prospérité allait s'ouvrir pour la collégiale, lorsqu'un gêneur trompa les calculs et troubla la fête. Il avait tout droit et qualité, puisque c'était l'évêque diocésain, Henri de Poitiers

---

[2] U. Chevalier, *Étude critique sur l'origine du saint suaire de Lirey-Chambéry-Turin*, in-8°, Paris, 1900, p. 23 et p. XV.

[3] Ch.-F. Bellet, "Le saint suaire de Turin", dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. IV, 1903, p. 338-339.

(1353-1370), qui soumit la cause au jugement de quelques théologiens. Ceux-ci étudièrent le cas et après un laborieux et mûr examen prononcèrent que le suaire vénéré à Lirey n'avait jamais enveloppé le corps du Sauveur; ils n'y voyaient qu'une figure ou copie d'exécution récente, si récente même qu'ils furent assez habiles pour découvrir le peintre et lui arracher un aveu - c'était, il y a sept siècles environ, l'affaire de la tiare de Saïtapharnès.-

L'évêque de Troyes fut intraitable et interdit l'ostension de la prétendue relique (1356)[4]. Le silence se fit jusqu'en 1389. Ceci ne faisait pas le profit de la collégiale ni de la communauté menacée de famine, nonobstant la possession d'un trésor caché. À sa requête, Geoffroy II prit l'affaire en main, présenta une demande au cardinal de Thury, légat en France du pape Clément de qui il obtint un indult portant autorisation d'exposer le linceul dans la collégiale de Lirey. Supplique et concession évitaient toute expression compromettante et qualifiaient le linceul de «figure» ou «représentation du suaire de Jésus-Christ». À ce prix, la vérité était sauve et l'escarcelle des chanoines se remplissait comme auparavant.

Survint un autre trouble-fête et encore un évêque de Troyes, Pierre d'Arcis (1377-1395). Celui-ci, nous dit-on, «intervint énergiquement, voulant en finir avec une pareille supercherie dont, mieux que personne, il savait l'histoire par le menu. C'était un personnage important que Pierre d'Arcis, d'une intelligence et d'une activité peu ordinaires. Évêque depuis douze ans, il avait été précédemment vicaire général de son frère à Auxerre, puis trésorier de l'église Saint-Étienne et juge de la cour épiscopale à Troyes. Il interdit formellement l'ostension du suaire sous peine d'excommunication et, pour prémunir son clergé contre l'erreur accréditée à Lirey, il dénonça en plein synode la fausseté de la croyance en la prétendue authenticité du suaire, défendit même à ses prêtres d'en parler soit en bien soit en mal.

Le doyen de Lirey ne tint aucun compte de la défense de l'évêque et en appela au Saint-Siège. L'évêque fit de même. On était alors en plein schisme, et la France était rangée sous l'obédience de Clément VII en Avignon. Ce fut donc à lui que Pierre d'Arcis s'adressa par l'envoi d'un Mémoire explicatif, où il déclare qu'il est de tout bien informé, qu'il est en mesure de prouver tous ses dires, qu'au reste les faits étaient publics dans son diocèse. C'est, en l'espèce, un document de premier ordre, vraiment décisif, et dont l'autorité ne saurait être mise en doute. L'évêque y fait l'historique complet de la question, dès le début, sous son prédécesseur Henri de Poitiers, déclarant qu'il est dégagé de tout parti pris, qu'il n'a en vue que l'intérêt des âmes qui lui sont confiées, et qu'il agit en évêque chargé de veiller sur son troupeau pour le préserver de l'erreur. Certes, il eût été heureux de voir son diocèse en possession d'une relique aussi précieuse, si elle était authentique; mais la cause de la vérité lui importait davantage, et ici la vérité l'obligeait à

[4] U. Chevalier, *Étude critique*, p. 23-24.

dire que le suaire de Lirey n'était nullement le suaire même de Jésus-Christ, dont il n'était que la figure ou représentation, avec une image peinte de main d'homme. Il y avait donc là une supercherie répréhensible qui devait être condamnée»[5].

Au XIVe siècle, il y avait quelque imprudence à un évêque d'avoir trop évidemment raison, de le savoir et de l'oser dire. Pierre d'Arcis ne tarda pas à s'en apercevoir. Les chanoines de Lirey n'avaient pas attendu l'intervention de leur évêque pour mettre en branle Geoffroy II de Charny qui, de son côté, se plaignit d'un évêque dont la rigueur disciplinaire réduisait la collégiale fondée par son père et ses exploitants à la portion très incongrue, faisant retomber sur lui-même la charge de leur entretien. On ignore si la chancellerie d'Avignon éprouva quelque embarras; on sait seulement qu'elle découvrit une solution du nombre de celles qu'on nomme élégantes, faute de pouvoir leur appliquer une épithète plus honorable.

On fit savoir à Geoffroy II que le pape confirmait l'indult du légat Pierre de Thury autorisant l'ostension de la «figure ou représentation du suaire de Jésus-Christ», sous la réserve des instructions à transmettre aux chanoines de Lirey touchant le mode de cette ostension (28 juill. - 3 août 1389)[6].

À Pierre d'Arcis on répondit que la «figure ou représentation du suaire de Jésus-Christ» demeure autorisée, sous réserve que les chanoines de Lirey se conformeront aux prescriptions à eux imposées (6 janv. 1390)[7]. Quant aux susdites instructions et prescriptions adressées aux chanoines, elles leur furent communiquées et elles autorisaient l'ostension de la «figure ou représentation du suaire de Jésus-Christ» sans aucune solennité, et, «pour écarter toute cause d'erreur et d'idôlatrie, on aura bien soin d'avertir les fidèles à haute et intelligible voix que ce n'est pas le vrai suaire qui a recouvert le corps de Jésus-Christ, mais seulement une peinture faite pour représenter ce suaire» (6 janv. - 6 févr. 1390). Citons le texte même de la bulle[8] : *Nos igitur circa modum ostensionis hujus modi, ad omnem erroris et*

[5] Ch.-F.Bellet, *op. cit.*, t. IV, 1903, p. 339-340, citant U. Chevalier, *op. cit.*, p. 23-25 et p. VII-XII, XII-XIV.

[6] Archiv. du Vatican, *Reg. Avig. 261*, fol. 227, dans U. Chevalier, *Autour des origines du suaire de Lirey*, in-8°, Paris, 1903, p. 29-31.

[7] Id., *ibid.*, p. 33, même provenance, et U. Chevalier, *Étude critique sur l'origine du saint suaire de Lirey-Chambéry, Turin*, in-8°, Paris, 190, p. XVIII-XIX.

[8] U. Chevalier, *Autour des origines*, p. 31-33, même provenance. J. du Teil a cherché à épiloguer au sujet de légères différences entre le texte de cette bulle expédié le 6 févr. et une autre du 30 mai; G. Mollat, *Clément VII et le suaire de Lirey*, in-8°, Paris, 1903, tiré à part du *Correspondant*, 20 jan. 1903, a montré que «si ces mots *pictura seu tabula depicta* ont été retranchés, ils ont été remplacés par leur équivalent».

ydolatriæ materiam submovendam, de oportuno remedio providere curantes, volumus et tenore presencium auctoritate apostolica statuimus et eciam ordinamus quod, quocienscunque dictam figuram seu representacionem deinceps populo ostendi contigerit, decanus et capitulum predicti ac alie persone ecclesiastice hujusmodi figuram seu representacionem ostendentes et in hujusmodi ostensione presentes, quandiu ostensio ipsa durabit, capis, superpelliciis, albis, pluvialibus vel aliis quibuslibet ecclesiasticis indumentis seu paramentis nullatenus propterea induantur, nec alias solempnitates faciant que fieri solent in reliquiis ostendendis, quodque propterea torticia, facule seu candele minime accendantur, nec luminaria quecumque ibidem adhibeantur; quodque ostendens dictam figuram dum major ibidem convenerit populi multitudo publice populo predicet et dicat alta et intelligibili voce, omni fraude cessante, quod figura seu representacio predicta non est verum sudarium Domini nostri Jhesu Xristi, sed quedam pictura seu tabula facta in figuram seu representacionem sudarii, quod fore dicitur ejusdem Domini nostri Jhesu Xristi.

À cette même date du 6 janv. 1390, le pape Clément VII fit savoir aux officiaux de Langres, d'Autun et de Châlons-sur-Marne les susdites décisions prises par lui relativement au mode d'ostension de la «figure ou représentation du suaire de Jésus-Christ», et il insiste sur ce point essentiel que «pour éviter toute fraude et toute cause d'erreur, il faudra avertir les fidèles qu'on ne montre pas le vrai suaire de Jésus-Christ, mais une figure ou représentation de ce suaire»: *Quod figuram seu representationem predictam non ostendunt ut verum sudarium Domini nostri Jhesu Xristi, sed tanquam figuram seu representacionem dicti sudarii, quod fore dicitur ejusdem Domini Jhesu Xristi*[9].

Le 1er juin 1390, Clément VII approuve de nouveau le culte rendu à «la figure ou représentation du suaire de Jésus-Christ», prodigue les faveurs spirituelles aux pèlerins de Lirey qui voudront contribuer par leurs offrandes à l'achèvement de la collégiale[10]! Depuis lors jusqu'en 1418, les chanoines mirent à contribution les pèlerins qui s'aventuraient jusqu'à Lirey; mais à partir de cette dernière date, la Champagne fut ravagée, dévastée et il fallut remettre le fructueux palladium entre les mains de Humbert de la Roche, gendre de Geoffroy II de Charny qui s'en empara et refusa de le rendre afin de le mieux sauvegarder.

II. PÉRÉGRINATIONS. -

On a dit que «les choses voient»; que ne racontent-elles ce qu'elles ont vu ? Le linceul de Lirey nous apprendrait tant de choses. Il nous dirait

[9] U. Chevalier, *Autour des origines*, p. 34-35, même provenance.

[10] U. Chevalier, *ibid.*, p. 35-37, même provenance.

comment il échoua un jour dans le diocèse de Liège dont l'évêque, Jean de Heisberg (1419-1455), ne lui fit pas meilleur accueil que ses vénérables frères de Troyes, l'accusa, lui aussi, de se donner un faux état civil, le taxa de supercherie et l'envoya chercher aventure au loin[11].

Ce fut un duc de Savoie, Louis Ier, et sa femme Anne de Lusignan qui lui donnèrent l'hospitalité dans leur château de Chambéry (1453) où, après un repos de près d'un siècle, un violent incendie le mit à mal (1582). On le confia aux clarisses qui le décrivirent, non contentes de le réparer - elles y employèrent leurs doigts agiles pendant l'espace de quarante-six années (1578), ce qui rend rêveur sur la gravité du dommage et l'importance des réparations[12].

Quand celles-ci furent achevées et parachevées, la toile, remise à neuf, fut transportée à Turin qu'elle n'a plus quitté. Un siècle de plus s'écoule et, en 1670, une princesse, Marguerie de Savoie, sollicita d'une Congrégation romaine la faveur d'une indulgence plénière pour les visiteurs. L'indulgence fut concédée par l'autorité spirituelle sous la réserve établie par Clément VII, en 1533[13], *ut pie creditur*, ou autre semblable, non pas à ceux qui vénéreraient le suaire en question comme étant le véritable suaire de Jésus-Christ, mais à ceux qui méditeraient sur les souffrances du Sauveur, sa mort et sa sépulture[14].

III. QUESTION DE MÉTHODE. -

Dans une affaire d'authenticité les témoignages historiques énumérés ci-dessus sont irrécusables et décisifs. Il en résulte que la pièce d'étoffe conservée à Turin est un produit exécuté vers le milieu du XIVe siècle, produit auquel sa célébrité tardive assigne une place honorable dans l'histoire des pieuses mystifications. La discussion de celles-ci n'appartient pas à l'archéologie chrétienne.

IV. BIBLIOGRAPHIE. -

Le linceul de Lirey souleva pendant les années de début du XXe siècle une polémique aujourd'hui apaisée et même oubliée; nous nous bornons à mentionner quelques écrits qui s'y rapportent :

U. CHEVALIER, *Étude critique sur l'origine du saint suaire de Lirey-Chambéry-Turin*, in-8°, Paris, 1900; le même, *Le saint suaire de Lirey-Chambéry-Turin et les défenseurs de son authenticité*, in 8°, Paris, 1902; le

[11] Monchamp, *Liège et Rome, à propos de l'authenticité du saint suaire de Turin*, in-8°, Liège, 1903.

[12] U. Chevalier, *Autour des origines*, p. 44-50.

[13] Id. *ibid.*, p. 43-44.

[14] Id. *ibid.*, p. 50-51.

même, *Autour des origines du suaire de Lirey avec documents inédits*, in 8°, Paris, 1903; L. DELISLE, dans *Journal des savants*, 1900, p. 560; le même, dans *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1900, p. 437;

cf. encore :

Revue d'hist. ecclés. (Louvain), t. I, 1900, p. 170, 593-594; DE MÉLY, dans *Revue critique*, 2e série, t. L, 1900, p. 504-508; P. FOURNIER, dans *Bulletin critique*, 2e série, t. VI, 1900, p. 105-106;*Anal. bollandiana*, t.XIX, 1900, p. 350-351; *Rev. bénédictine*, t. XVII, 1900, p. 445; R. DE LASTEYRIE, dans *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1901, p. 718-719; Paul VIOLLET, ibid., 1901, p. 541-542; A. BRUEL, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, t. LXII, 1901, p. 280-283; A. MOLINIER, dans *Rev. historique*, t. LXXV, 1901, p. 125-128; *Anal. boll.*, t. XXI, 1902, p. 240; *Rev. hist.*, t.LXXX, 1902, p. 109-112; BOUVIER, *Le suaire de Turin et l'Évangile*, in8°, La Chapelle-Montligeon, 1902 (irréfutable); F. DE MÉLY, *Le saint suaire de Turin est-il authentique ?*, I. *Les représentations du Christ à travers les âges*; II. *Le saint suaire et l'aloétique*, in 8°, Paris, 1902; DONNADIEU, dans *L'Université catholique*, Lyon, juin-juill., déc. 1902; janv.-févr. 1903; *Anal. boll.*, t. XXII, 1903, p. 83-84; *Rev. bénéd.*, t. XX, 1903, p. 105-106; E.LEDOS, dans *Revue des quest. hist.*, t. LXXIII, 1903, p. 285-286; D.SAINT-LÉGER, *La perfidie des homonymes : aloès purgatif et bois d'aloès aromatique*, in-8°, Lyon, 1903; Ch.-F. BELLET, "Le saint suaire de Turin", dans *Rev. d'hist. eccl.*, t. IV, 1903, P. 336-345;

[P. VIGNON, *Le linceul du Christ, étude scientifique* (sic), Paris, 1902, favorable à l'authenticité; contra : VAN STEENKISTE, *Le saint linceul de Turin*, Bruges, 1902; A. LOTH, *La photographie du saint suaire*, Paris, 1910; A. ESCHBACH, *Le saint suaire de Notre-Seigneur*, Turin, 1913; M.GRASSO, *La santa sindone*, Turin, 1626.

La polémique, hélas, a rebondi et la bibliographie proliféré de nouveau à partir de 1937; les partisans de l'authenticité, animés d'un zèle toujours plus ardent qu'éclairé, ont cru pouvoir tirer des arguments nouveaux de l'examen de photographies très précises de la «relique», exécutées par C.Enrie :

cf. notamment J. RENIÉ, "Le saint suaire de Turin (un peu d'exégèse)", dans *Revue apologétique*, t. LXIV, 1937, p. 304-324; P.VIGNON, *Le saint suaire de Turin, devant la science, l'archéologie, l'histoire, l'iconographie, la logique*, Paris, 1938; P. SCOTTI, "Gli studi sulla sindone di Torino e la esegesi evangelica", dans *La scuolla cattolica*, t.LXVII, 1939, p. 227-238; E. LEVESQUE, "Le suaire de Turin et l'Évangile", dans *Nouvelle Revue Apologétique*, t. I, 1939, p. 228-237; Don COJAZZI, "Dopo il convegno di studi sindonologici", dans *L'Osservatore Romano*, 11 mai 1939.

Il a fallu leur opposer mises au point et rectifications :

A. VACCARI, "La sacra sindone di Torino e l'esegesi", dans *L'Osservatore Romano*, 15-16 mai 1939

et surtout :

F. M. BRAUN, *Le linceul de Turin et l'évangile de saint Jean*, Tournai, 1939 (extrait de la *Nouvelle revue théologique*, même année, t.LXVI-LXVII), dossier accablant «au triple point de vue exégétique, historique et expérimental»; cf. le compte rendu des *Anal. Boll.*, t. LX, 1942, p. 304 :«À son avis, le linceul de Turin reproduit un Christ, légèrement stylisé, du XIIIe ou du XIVe siècle. L'image, selon lui, aurait été obtenue par décalque, ou plutôt par contact, sur une statue de pierre ou sur un bas-relief de bois. Ce ne serait pas une peinture, mais une teinture». Cette interprétation utilise les résultats d'une expérience tentée sur un buste moderne et qui a donné « une image impressionnante». «Voilà, continue le recenseur, qui s'accorde fort bien avec le premier témoignage connu sur la prétendue relique, le mémoire de Pierre d'Arcis, évêque de Troyes, envoyé à ClémentVII peu avant 1389 : *Reperit fraudem et quomodo pannus ille artificialiter depinctus fuerat; et probatum fuit etiam per artificem qui illum depinxerat...*».

- C. CECCHELLI, "Rapporti fra il S. Volto della sindone e l'antica iconografia bizantina", dans *La santa sindone nelle ricerche moderne*, Turin, 1941, p. 195-211; H. VERBIST, "Où en est le problème du suaire de Turin?", dans *Miscellanea A. De Meyer*, t. II, 1946, p. 710-721.

- Un nouveau Congrès d'études «sindonologiques» vient d'avoir lieu à Rome à l'occasion de l'année sainte 1950 et amènera sans doute à de nouvelles publications.]

V. CADOUIN. -

On conservait à Cadouin, arrondissement de Bergerac (Dordogne), dans un monastère cistercien fondé en 1119, un voile réputé être le suaire qui enveloppa le corps du Sauveur; un examen provoqué par les autorités ecclésiastiques révéla la provenance de l'objet qui porte, dissimulée dans des bandes ornementales, aux deux extrémités latérales, une inscription en caractères coufiques d'où il ressort que le voile en question a été tissé au temps du khalife fatimite Musta 'li billah et de son ministre Afdal Shahanshah. Celui-ci fut en fonction durant toute la vie de son souverain, qui régna de 1094 à 1101.

Bibl. : *Abrégé de l'histoire du très saint et précieux suaire de Notre-Sauveur Jésus-Christ, transporté... dans l'abbaye de Cadouin*, in 4°, Bordeaux, 1645; CARLES, *Histoire du saint suaire de Cadouin*, in-32, Périgueux, 1868; CAUSSETTE, *Discours sur le saint suaire de Cadouin*, in 8°, Toulouse, 1879; DUBÉDET, "Le saint suaire de Cadouin à Toulouse", dans *Rev. cathol. de Bordeaux*, t. XII, 1890, p. 65-73; *Histoire du saint suaire et du sacré bandeau de Jésus-Christ... transportés de l'Orient dans l'abbaye de Cadouin...*, in-8°, Paris, 1644; *Histoire véritable du saint suaire* (etc., comme le précédent), in-4°, Paris, s. d.; J. FRANCEZ, *Un pseudo-linceul du Christ*, in-12, Paris, 1835; "Pancharta Caduniensis seu historia

sancti sudarii Jesu Christi, habiti ab Adhemaro episcopo Antiochio anno. I.D. 1098 et in ecclesiam Caduniensem translati (ante 1117)), dans *Rec. hist. Croisades. Occid.*, t. V, part. I, 1884, p. 299-301; "Le saint suaire de Cadouin", dans *Annal. soc. agric. litt. Dordogne*, t. XXIV, 1863, p. 744; G.WIET, "Un nouveau tissu fatimite", dans *Orientalia*, t. V, 1936, p. 386-387, 3 fig.

VI. SENS, AUXERRE, ETC. -

Il existe un certain nombre de tissus précieux et anciens, provenant d'Égypte ou des pays byzantins, qui nous sont parvenus par fragments de petites dimensions et qui avaient servi à envelopper des corps saints. Le trésor de la cathédrale de Sens en est particulièrement riche et nous l'avons décrit (voir *Dictionn.*, au mot SENS).

Rappelons, d'un mot seulement, les suaires de saint Siviard, de sainte Colombe, des saints Innocents, de saint Potentien, de saint Victor (voir *Dictionn.*, t. IV, col. 241, fig. 3588); nous transcrirons seulement la mention que fait Mabillon du suaire de saint Germain lors de son passage à Auxerre le 27 juin 1686 : *Autissiodori dum moram facimus, imus in sancti Germani monasterium preces et gratiarum actiones fusuri in sacro illo loco, in cryptis inquam, quæ adeuntibus pietatem inspirant, sancti Germani quondam corpore, multorumque scorum conditorio nobilitatis. Triplicis sunt sub apside ordinis. In primo visitur sancti Germani mausoleum; sed corpus sacrum a Calvinistis superiori sæculo in favillas (horresco referens) redactum est. Evasit ex illa strage sudarium quo sanctissimi antistitis corpus Ravenna a Petro Chrysologo archiepiscopo, suppeditante Placidia Augusta, involutum fuit. Pannus est ex serico, longus sex pedes cum pollicibus novem, latus quinque pedes cum quinque pollicibus, violacei coloris flavo permisti. Aquilis octo respersum est sudarium intermistis rosis. Aquilæ semi expansis alis, singulas palas cum gemma non mediocri et torques singulos in collo gerunt. Sacrum hoc sudarium in singulari apud populares veneratione habetur, et merito quidem propter tam insignem pontificem*[15].

Dom H. LECLERCQ

[15] Mabillon et Germain, *Museum Italicum*, t. II, in-4°, Parisiis, 1724, p. 228-229.

Le Linceul de Turin, signe pour notre temps

Jean-Baptiste RINAUDO

Il semblait que la chose était réglée une fois pour toutes : le Linceul de Turin était du Moyen-âge, le carbone 14 avait parlé. " Encore le Saint Suaire! " s'écriait naguère, ici même, le Père Maldamé. Cependant, cette datation constituait une singularité par rapport à l'ensemble des études scientifiques accomplies jusque là, et qui ne contredisaient point une origine du premier siècle.

D'autre part, malgré les progrès considérables des sciences et des techniques, la formation de l'image sur ce linge demeurait une énigme. Comme le faisait remarquer, avec humour, Arnaud-Aaron UPINSKY, si le Linceul avait été mis à l'épreuve de la science, c'est la science qui se trouvait mise à l'épreuve du Linceul.

C'est alors qu'une recherche méthodique du mode de formation de l'image a fait apparaître une possibilité d'enrichissement du linge en carbone14 par des neutrons, qui aurait faussé de 13 siècles la datation. Déja, en 1989, un chercheur américain, T.J. PHILLIPS, avait émis cette hypothèse. Le Linceul de Turin serait-il donc celui de Jésus-Christ et constituerait-il un signe pour notre temps?

1. Le document

Examinons tout d'abord le document. Il s'agit d'un linge funéraire de grande dimension (4,36 x 1,10 m) qui nous présente, encadré par deux longues lignes noi râtres dues à un incendie, la dou-

ble image en grandeur nature, face ventrale et face dorsale, d'un homme nu, ayant subi une flagellation, un couronnement d'épines, un portement de croix et une crucifixion ainsi qu'une blessure au côté provoquée par un fer de lance. Les lèvres de cette blessure sont restées béantes, preuve de la mort de l'homme enseveli.

L'examen attentif de cette double image montre qu'il ne s'agit nullement d'une peinture. Les traces de vermillon qu'on a pu détecter proviennent du fait que les peintres qui, au Moyen-âge, réalisaient des copies de cette image, une fois terminée leur peinture, la faisaient toucher, par dévotion, l'original. De plus, une étude aux rayons X *"mous"* n'a fait apparaître aucune directionalité ; l'image est isotrope, ce qui exclut définitivement toute peinture ou tout dessin.

Les études scientifiques réalisées durant cinq jours en 1978 par une équipe de 33 savants américains, ont pu établir que l'image résulte d'une oxydation acide et déshydratante de la cellulose du lin sur une profondeur maximale de 40 microns. La coloration provient de l'établissement de doubles liaisons dans la chaîne de carbone. L'absence de diffusion par capillarité exclut toute imprégnation liquidienne.

Par ailleurs, cette image qui ne possède pas de contours, correspond à un négatif photographique. A la fin du siècle dernier, en 1898, le chevalier Secondo PIA prit une photo du visage. Sur son négatif photographique, il vit apparaître le positif du visage rendu enfin visible par ce renversement. Par la suite, en 1931 et 1933, le photographe professionnel Giuseppe ENRIE prit d'excellentes photos de l'ensemble du corps enseveli et d'un certain nombre de détails.

Mais cette image réservait une autre surprise. Car, phénomène unique, elle comporte une information tridimensionnelle. En effet, au niveau de l'image, le linge est plus ou moins oxydé suivant la distance verticale du corps au tissu. Si bien qu'en 1973, Paul GASTINEAU, grâce à un appareil de son invention, a pu réaliser une reconstitution saisissante du relief du visage de l'homme enseveli. Les années suivantes, deux américains JUMPER et JACKSON, ont réalisé une reconstitution du relief pour l'ensemble du corps, sur ordinateur. Celle-ci a mis en évidence l'état de rigidité cadavérique du corps enseveli et le fait que l'homme portait une mentonnière.

L'examen des traces de fouet sur la face dorsale a permis de les reconstituer : il s'agit de fouets romains du premier siècle. Les traces de sang sur la tête montrent que l'homme a porté un casque

d'épines. Les dimensions de la blessure du côté et sa forme montrent qu'il s'agit d'une lance romaine d'émeute du premier siècle.

Quant au mode de tissage du lin, chose surprenante pour un linceul, il est tissé en *arête de poisson*, ce qui correspond à un tissu d'habillement. Ceci est une caractéristique de ce document. Quant au mode de tissage, s'il était inconnu au premier siècle en Europe, il était parfaitement connu au Moyen-Orient. Des tissus de soie tissés de la sorte et conservés dans des musées, l'attestent.

2. La datation au carbone 14

Lorsque les progrès des techniques de datation au radiocarbone n'exigèrent de brûler que des échantillons de 50 mg (au lieu des 10 g précédemment exigés), le Vatican donna son accord pour une telle datation. Elle fut effectuée en 1988 dans trois laboratoires sélectionnés : l'un à TUCSON dans l'Arizona (USA), l'autre à OXFORD (GB) et l'autre à ZURICH (CH). Les résultats furent annoncés publiquement le 13 octobre 1988 par le cardinal BALLESTRERO et publiés dans la revue *"Nature"* le 16 février 1989. La fourchette de datation se situait entre 1260 et 1390. Tout se passait comme si le Linceul de Turin était du Moyen-âge. Cette datation correspondait avec l'apparition en France du linceul actuel, à LIREY près de Troyes, en 1357.

Une certaine presse se déchaîna, parlant de *"faux"* et de *"pieuse imposture"*, alors que rien ne prouvait que l'image était l'œuvre géniale d'un faussaire. Le docteur TITE, coordinateur de la datation, devait finir par le reconnaître et retirer une reproduction grandeur nature du linceul d'une exposition au British Museum sur les faux célèbres (*Fake ? The art of deception* - Londres 1990). On avait oublié que l'image n'est pas reproductible.

La datation, cependant, fut loin d'être parfaite. Par précaution, on avait pris trois échantillons témoins dont on connaissait la date. Leur datation fut excellente, preuve que la méthode était bien au point. Or, pour le linceul, la fourchette de datation d'Oxford se situa en dehors des deux autres. Le test du *Khi 2* montra que l'écart n'était pas normal. Quelque chose était intervenu, qu'il fallait découvrir.

Dans le même numéro où étaient publiés les résultats, un chercheur américain, Thomas PHILIPS, de l'Université de Harvard, faisait remarquer que l'on ignorait tout du mode de forma-

tion de l'image et que celui-ci avait peut-être comporté une irradiation de neutrons qui avait enrichi le linge en carbone 14 et faussé la datation[1].

3. La formation de l'image

Au début de ce siècle, Paul VIGNON s'était intéressé à ce problème. Sa première constatation fut qu'il ne s'agissait pas d'une image de contact, comme l'étaient les taches de sang, car l'image en aurait été élargie (passage d'une surface cylindrique à une surface plane). Il pensa alors à une vaporographie par dégagement de vapeurs d'ammoniaque qui auraient bruni l'aloès dont il croyait que le linge était imprégné. Des expériences sur des volumes en plâtre imbibés d'ammoniaque lui donnèrent des images malgré tout assez floues. Si bien qu'il finit par conclure que tout se passait comme si l'image résultait d'un rayonnement.

En tant que biophysicien, nous avons essayé d'explorer cette piste de recherche en pratiquant le *"pas à pas"*. Il s'agissait pour nous d'essayer de remonter progressivement l'enchaînement des causalités, en vérifiant chaque fois par l'expérience, les hypothèses émises. Nous sommes donc parti des caractéristiques d'un tel rayonnement.

Étant donnée la qualité de l'image et sa définition, ce type de rayonnement devait être linéaire et focalisable selon l'axe vertical. Il devait, par ailleurs, délivrer très rapidement son énergie dans un matériau, étant donné que son parcours dans l'air avait été au maximum de 4 centimètres et sa pénétration dans la cellulose du lin de 40 microns. Il devait avoir en plus un pouvoir oxydant acide.

Face à ce portrait-robot, deux candidats se présentaient : soit un rayonnement de particules alpha d'une énergie de 4,5 à 5,4 MeV (Million d'électron-Volts), soit un rayonnement de protons d'une énergie de 1,2 à 1,4 MeV. En raison du principe d'économie d'énergie, et parce que les protons (noyaux d'hydrogène) sont répartis assez uniformément à la surface du corps, nous avons opté pour les protons.

Il nous fallait donc vérifier si une irradiation par des protons d'une énergie de 1,4 MeV pouvait

[1] Rappelons à ce propos que la datation au carbone 14 est basée sur la mesure du radiocarbone contenu dans un échantillon. Cette quantité est supposée connue au départ. Elle ne cesse de décroître au cours du temps en raison de la radioactivité de cet élément. Si bien qu'en mesurant la quantité restante de carbone 14 dans un document, on sera renseigné sur son âge. Il est clair que, si la quantité au départ a été augmentée par une irradiation de neutrons, la datation va s'en trouver rajeunie.

entraîner sur une cible de lin, des oxydations acides de surface comparables à celles de la cellulose du linceul au niveau de l'image.

Pour cela, il nous fallait utiliser un accélérateur de particules. Les expériences ont eu lieu au Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble, grâce à un accélérateur du type *Van de Graaff*.

Diverses intensités de courant ont été utilisées de façon à essayer de retrouver les mêmes colorations superficielles que celles de l'image du Linceul. Le dispositif expérimental permettait de réaliser 4 irradiations par cible, exprimées en microCoulombs (µC) par cm^2.

Une première expérimentation nous a permis de tester 200, 100, 50 et 25 $\mu C/cm^2$. Les colorations obtenues sont allées du brun au jaune clair, en passant par l'orangé. Dans le quadrant le plus irradié, une déchirure accidentelle nous a permis de vérifier la superficialité de l'oxydation. En effet, les parties du fil recouvertes par un autre fil étaient restées blanches, ce qui donnait aux fils un aspect de *"sucre d'orge"*. Or, en 1978, les américains avaient constaté la même chose sur le Linceul. De plus, au niveau des fils cassés, on pouvait se rendre compte que l'intérieur des fils était resté blanc, preuve de la superficialité. Une même observation avait été faite sur le Linceul.

Cependant, les colorations obtenues étaient trop intenses ; il nous fallait descendre en intensité. En effet, l'image du Linceul est très pâle ; il faut être à 2 m de distance pour la voir, si bien que toutes les photos sont volontairement contrastées et les teintes en sont renforcées artificiellement.

Une nouvelle cible fut donc irradiée à 10, 8, 6 et 4 $\mu C/cm^2$. Les teintes se sont atténuées et une observation en lumière de Wood (proche ultraviolet) fit apparaître une extinction de la fluorescence naturelle du lin proportionnelle à la densité d'irradiation . Une observation identique avait été faite sur le Linceul en 1978. Des photos en lumière de Wood présentaient un bien meilleur contraste.

Il nous est apparu alors la nécessité pour nous, de vieillir artificiellement les cibles irradiées, pour nous mettre dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, étant donné que le Linceul de Turin est vieux de plusieurs siècles. Pour cela, nous avons utilisé la chaleur, en plaçant nos échantillons dans un four à 150 degrés Celsius (air sec) pendant 10 heures, de façon à obtenir la même teinte de fond que le Linceul actuel.Le vieillissement renforça considérablement les teintes qui virèrent au bistre. Elles étaient trop fortes. Il nous fallait de nouveau descendre en intensité.

Auparavant, nous avons voulu réaliser, sur cette cible irradiée et vieillie, les mêmes tests microchimiques qui avaient été effectués sur des fils du Linceul prélevés au niveau de l'image. Nous avons obtenu les mêmes résultats. Cela nous montrait que les protons avaient provoqué une oxydation acide et déshydratante de la cellulose identique à celle testée au niveau de l'image.

La dernière cible fut irradiée à 0,5, 0,25, 0,12, et 0,06 $\mu C/cm^2$. A la réception, elle était parfaitement blanche ; ce n'est qu'après vieillissement que les teintes sont apparues. Au témoignage d'un spécialiste du Linceul, Antoine LEGRAND, la teinte de l'image se situerait entre les teintes obtenues par les irradiations à 0,25 et 0,12 $\mu C/cm^2$. Une vérification plus précise pourra être effectuée lors de la prochaine ostension (en 1998, centenaire de la première photo). En tous cas, il ressortait de cette expérience que l'image n'était pas visible au départ, mais seulement après plusieurs siècles de vieillissement.

Or, un médaillon en plomb, retrouvé au Pont-au-Change à Paris, montre qu'en 1357 à Lirey où le Linceul était exposé, l'image était parfaitement visible. Ce qui veut dire qu'il était déjà vieux de plusieurs siècles et que la datation au carbone 14 se trouve prise en défaut. Restait à comprendre ce qui avait pu la fausser.

4. L'enrichissement en radiocarbone

C'est la poursuite de notre recherche méthodique qui allait nous apporter la solution. En effet, la question majeure qui apparaissait, une fois vérifié qu'il s'agissait d'un rayonnement de protons dont nous avions pu évaluer la densité, était l'origine de ces protons. A partir de quelle réaction avaient-ils pu être émis ?

Comme nous l'avons vu, le degré de pénétration dans le lin nous imposait des protons ayant une énergie de l'ordre du MeV. Ceci excluait le phénomène de photoionisation qui fournit des protons d'une énergie mille fois moindre. Venait ensuite la désintégration photo-électrique du deutérium ou hydrogène lourd, sous l'effet d'un apport d'énergie. Cette réaction est bien connue ; elle présente un maximum de rendement (2,3 mb) pour un apport d'énergie de 4,5 MeV. Dans ces conditions, elle émet des protons de 1,1 MeV ayant dans l'air un parcours de 3 cm et dans la cellulose, de 30 microns . Nous étions tout-à-fait dans les caractéristiques du rayonnement. Au delà de cette solution, les énergies nécessaires pour extraire un proton étaient quatre fois plus importantes. Quant à la quantité de

deutérium présente à la surface corporelle, au niveau des molécules organiques et de l'eau, elle était largement suffisante pour rendre compte du rayonnement quant à sa densité.

Par ailleurs, le noyau de deutérium étant formé d'un proton et d'un neutron, sa rupture impliquait un double rayonnement des protons qui avaient donné l'image et des neutrons qui avaient, eux aussi, irradié le linge. Or, un linge irradié par des neutrons se trouve enrichi en carbone 14. Et s'il est enrichi, cela va fausser sa datation dans le sens d'un *rajeunissement*.

Si le Linceul de Turin était bien du premier siècle, le rajeunissement était de 13 siècles. PHILLIPS avait évalué la dose de neutrons thermiques nécessaire. R.E.M. HEDGES, de l'équipe de datation d'Oxford, l'estimait excessive. Il fallait avoir recours à l'expérience pour savoir.

Pour cela, nous avons utilisé un lin appartenant à une momie égyptienne de la première dynastie, datée par le carbone 14 de 3400 avant Jésus Christ. Nous l'avons fait irradier par des neutrons dans le réacteur *Orphée*, à Saclay, selon la dose calculée par PHILLIPS. L'échantillon fut envoyé ensuite à Toronto pour une datation par le radiocarbone. Le résultat fut spectaculaire : 46.000 ans dans le futur, un rajeunissement de 500 siècles.

Connaissant, grâce à un dosimètre placé dans le container, la densité de neutrons thermiques qui avaient irradié l'échantillon, nous avons pu calculer de manière précise la quantité de neutrons thermiques par cm^2 qui aurait été nécessaire pour provoquer un rajeunissement de 13 siècles. Or la quantité calculée s'est trouvée être du même ordre de grandeur que la quantité de protons ayant donné l'image. Le modèle de rupture du noyau de Deuterium recevait ici une première validation. Il permettait de comprendre enfin d'où avait pu provenir une erreur de datation si importante.

Cette irradiation du Linceul par un flux de neutrons pourrait être mise en évidence grâce à une nouvelle datation à partir d'un échantillon prélevé à mi-hauteur corporelle (là où l'angle solide sous lequel est vu l'ensemble du corps est maximum) et non à une extrémité comme pour la datation de 88. En effet, le flux de neutrons thermiques y ayant été plus important, le rajeunissement devrait être plus fort et la date obtenue se trouver en contradiction avec les données historiques. Dès lors, nous serions en présence d'une hétérogénéité en carbone 14 qui prouverait que le Linceul a été irradié par des neutrons. Une telle expérience pourrait être réalisée lors de la prochaine ostension.

Se posait alors le problème de l'origine de l'énergie qui avait provoqué la rupture du noyau de Deuterium. Si les rayons γ étaient provenus de l'extérieur, la quantité nécessaire aurait été telle que l'effet aurait été très largement destructeur (10 fois la bombe d'Hiroshima). Nous étions donc contraint à admettre que cette énergie avait surgi *in situ* à partir du flou quantique, en vertu du principe d'Incertitude. Ce qui fait appel à la notion de "particules virtuelles".

De plus, étant donné l'énergie des protons, la focalisation du rayonnement selon l'axe vertical n'avait pu se produire qu'au moment de l'émission, étant donnée la qualité de l'image. Cela impliquait, à l'émission, une polarisation des rayons γ virtuels dans un même plan orthogonal.

5. Conclusion

Ainsi, grâce à une recherche scientifique méthodique, il devient désormais possible, sur des bases expérimentales, de considérer à nouveau le Linceul de Turin comme étant du premier siècle.

Par ailleurs, la convergence des détails observés sur ce linge avec ce qui est décrit dans l'Evangile concernant la Passion du Christ: sa flagellation, son couronnement d'épines, son portement de croix, sa crucifixion, ses jambes non-rompues, son côté percé par une lance et son bref séjour au tombeau (moins de 40 h), est telle qu'il ne peut s'agir de quelqu'un d'autre.

Restera en dernier ressort le problème du parfait dosage de ce phénomène unique (singularité) où des photons virtuels, corrélés en polarisation, surgissent à l'intérieur d'un nombre précis de noyaux de Deutérium, situés en surface corporelle, provoquant ainsi la formation de l'image...

J.B.RINAUDO, Dr.Sc.,
Maître de Conférences honoraire
à la Faculté de Médecine de
Montpellier.

PROCURE M.N.T.V.
Mme Madin
110, Bd St Germain
75006 PARIS
CCP:
«Montre-nous ton visage»- Paris n 11.580.33 M

COMMANDE - FACTURE N
Date:

NOM : _____
Adresse: _____
Code Postal: _____
VILLE : _____

DESCRIPTION	*Quantité*	*Prix TTC*	*MONTANT*
REPRODUCTION du **VISAGE en QUATRE COULEURS**		*Unité*	
Poster (25x33 cm.)		8,00F	
Portrait (15x22 cm.)		4,00F	
Carte postale (15x10,5 cm.)		1,00F	
Image (10,2x7,2 cm)		0,70F	
REPRODUCTION du **VISAGE en UNE COULEUR-SEPIA**			
Portrait (15x22 cm.)		2,00F	
Carte postale (15x10,5 cm.)		0,60F	
PELLICULE **DIAPOSITIVE** du VISAGE (à éclairer)(20x25 cm)		150,00F	
BRONZES - Visage en relief selon P. Gastineau			
Monnaie (diamètre 8 cm.)		100,00F	
Plaque (14x20 cm.)		200,00F	
Plaque (30x42 cm.)		500,00F	
MÉDAILLES			
Bronze avec bélière (25 mm)		40,00F	
Bronze doré avec bélière (25 mm)		50,00F	
LIVRE			
«Ecce Homo ou Le Suaire de Turin» (Joseph PERRIN)		52,00F	
CASSETTE AUDIO			
Conférence de Mgr J.C.Thomas (Le linceul et la visite de Pierre au tombeau à l'aube de Pâques) et Méditation de Mgr Gaidon (90 min.)		45,00F	
REVUE «Montre-Nous ton Visage»			
Chaque numéro		22,00F	
Sous-Total			
Frais de port (voir ci-dessous: 15 à 20 % du sous-total)			
TOTAL GENERAL			

CONDITIONS de VENTE

Frais de PORT et d'EMBALLAGE. Pour les commandes inférieures à 50, 00 FF, ajouter 20 % du sous-total. Pour les Commandes dépassant 50,00 FF, ajouter 15 % du sous-total .

Les REGLEMENTS peuvent être effectués - soit directement au CCP mentionné en tête - soit par chèque bancaire à l'ordre de «Montre-Nous ton Visage».

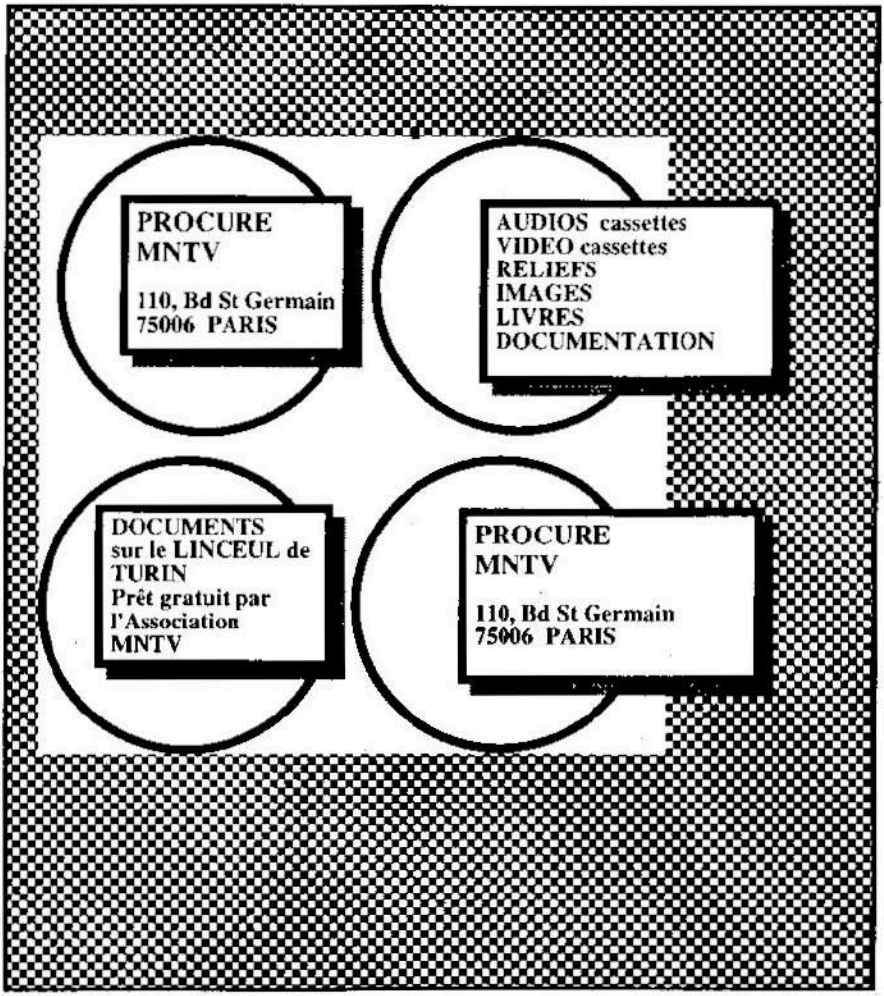

L'abonnement donne droit à 4 numéros expédiés par la poste à votre adresse.

Prix de l'abonnement :

* **pour les membres de l'Association MNTV : 60 FF**

(Le prix annuel de la cotisation est de 100 FF . L'abonnement est de 60 FF. Le total versé est de 160 FF)

* **Pour un abonnement à quatre numéros : 90 FF**
* **Prix d'un numéro : 22 FF**

(frais de port et expédition en supplément)

Date de parution de ce numéro : **Juin 1997** - Impression: Evêché de Versailles